DISCOURS DE MONSIEUR HERVE HENRION

Audience de présentation de Madame PARTOUCHE

28 juin 2021

L'audience de présentation est ouverte, veuillez vous asseoir.

Madame la Sous-Préfète de Verdun,

Monsieur le Premier Président,

Monsieur le Procureur Général,

Madame la Députée,

Monsieur le Maire de Verdun,

Mesdames Messieurs les Elus,

Monsieur le Président du Conseil des prud'hommes,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles, militaires, de police et de gendarmerie, religieuses et administratives,

Madame le Bâtonnier,

Mesdames Messieurs les Avocats,

Mesdames et Messieurs les chefs de juridiction,

Mesdames et Messieurs les Magistrats,

Madame la Directrice de Greffe, Mesdames les Directrices adjointes,

Mesdames et Messieurs les fonctionnaires et membres des greffes,

Mesdames Messieurs, en vos grades et qualités.

Je vous remercie chaleureusement de votre présence pour ce moment unique de l'année judiciaire, où nous devons procéder à la présentation de Madame Sophie PARTOUCHE, procureur de la République. Au nom de la juridiction, je tiens à saluer les personnalités civiles, militaires et religieuses qui honorent notre invitation et rappeler à quel point nous sommes sensibles à leur présence.

Madame le procureur de la République, vous avez la parole pour vos réquisitions.

***

Réquisitions de Madame MOHRAZ

***

Je voudrais tout d'abord évoquer en quelques mots le départ de Monsieur DUPONT nommé procureur adjoint au TJ de BETHUNE et qui m'avait accueilli ici même, il y a un peu plus de trois ans.

Homme de dialogue et d'ouverture, il possède un savant dosage de certitude et d'interrogation qui caractérise notre profession et qui constitue un exercice périlleux dont on ne mesure pas toujours assez les exigences et les difficultés. Il nous faut acquérir assez de certitude pour pouvoir décider mais, en même temps, faire preuve de grande humilité pour rester toujours ouvert aux questionnements. Nous avons exercé notre activité en commun pendant trois ans et je pense que nous avons réussi à trouver un équilibre dans la cogestion autour de l'intérêt de la juridiction, de la justice et des valeurs de la République. Je me réjouis de sa promotion au tribunal judiciaire de BETHUNE, juridiction où je sais qu'il s'épanouit.

Madame le Procureur, sachez que je suis très heureux de votre récente installation au tribunal judiciaire de VERDUN. Votre dynamisme, votre force de travail, vos grandes compétences et vos qualités humaines, je les ai perçues dès notre premier contact. Ce sont un atout formidable pour la juridiction. Surtout, votre arrivée est un moment symboliquement fort pour le tribunal, dès lors que vous êtes la première femme à occuper ce poste. La parité à la tête de la juridiction est pour moi l'objet d'une grande fierté.

Vous arrivez au parquet de VERDUN dans un contexte difficile après une période de 6 mois d'intérim et, en outre, des problèmes d'effectifs. J'ai pu lire dans la presse que l'on attendait ardemment le remplaçant de Monsieur DUPONT. A cet égard, je tiens à affirmer avec force et conviction qu'il y avait bel et bien un procureur de la République au tribunal judiciaire de VERDUN au cours des 6 derniers mois. Je me dois de saluer le travail accompli avec courage et acharnement par Monsieur SABOULARD, procureur de la République de BAR LE DUC, qui a donné le meilleur de lui-même, sans ménager sa peine, pour la gouvernance de la juridiction et le fonctionnement efficace du parquet de VERDUN durant l'intérim. Au nom du tribunal, je remercie également Madame MOHRAZ, Madame LACOIN, Madame CHARTON et Monsieur LAPERTOT pour leur dévouement et le travail réalisé avec compétence et humanité. A titre plus personnel, je tiens à dire qu'il s'agit pour moi de belles rencontres professionnelles.

Madame le procureur, le contexte de votre arrivée est également difficile, dès lors que l'institution judiciaire traverse une zone de fortes turbulences. Il est à espérer qu'elle n'en sorte pas totalement meurtrie. On lui reproche d'être lente, d'être peu efficace, d'être laxiste ou encore d'être coupée des réalités. Ce n'est certes ici ni le lieu ni le moment de discuter de la pertinence ou du bien-fondé de ces reproches, mais ils créent un réel malaise pour ne pas dire de la souffrance chez les magistrats et fonctionnaires qui oeuvrent au quotidien avec un sens inné du service public et le souci permanent de la qualité du service rendu en dépit des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Cela étant, ne soyons pas aveugles et sourds. Les attentes de nos concitoyens sont fortes : il y a réel besoin d'informations et d'explications et il nous faudra, dans les prochains mois, mieux communiquer sur le sens et l'étendue de nos missions civiles et pénales et sur la manière dont la justice est rendue. Il nous faudra également réfléchir à nos évolutions et améliorations futures. A cette fin, la mise en place de projets collectifs, aussi inédits qu'innovants, sera nécessaire. Je le dis et le redis : la juridiction doit participer pleinement à la vie de la Cîté et toujours être au plus près de ce qui l'entoure. Cela légitime son action. Vous l'aurez compris, il est essentiel de créer des ponts,

des passerelles entre toutes celles et tous ceux qui ont à monter les marches de ce tribunal. Je laisserai cependant le dernier mot à BALZAC, fin connaisseur du monde judiciaire qui mettait en garde tout en délivrant un message d'espoir quand il écrivait dans *Splendeur et misère des courtisanes* : "*Se défier de la magistrature est un commencement de dissolution sociale. Détruisez l'institution, reconstruisez la sur d'autres bases... mais croyez y!*"

Madame le procureur, permettez moi maintenant de vous présenter la juridiction dont le ressort couvre 45% de la superficie du département et compte environ 87000 habitants. Il s'agit d'un département rural dont une partie de la population connaît les affres de la précarisation sociale, les difficultés de déplacement, la fracture numérique, l'éloignement des centres urbains ou encore la présence importante de stupéfiants. Depuis le premier janvier 2020 et la fusion, l'arrondissement de VERDUN comporte le tribunal judiciaire et le conseil des prud'hommes.

L'équipe composant le siège comprend 10 magistrats et ne connaît à ce jour aucune vacance de poste. Elle est résolument diversifiée, dynamique et engagée. Les magistrats, dont les qualités professionnelles et humaines ne sont plus à démontrer, font face aux difficultés du quotidien avec détermination et toujours dans un esprit d'entraide et de solidarité. Ils se sont particulièrement distingués depuis la crise sanitaire. Je me dois d'exprimer toute la fierté que j'éprouve d'être à leur tête.

Quant aux fonctionnaires, ils sont au nombre de 26. 2020 a été une année noire avec des forts taux de vacances et d'absences qui connaissent un début d'amélioration depuis avril 2021. Les fonctionnaires font face à des conditions de travail souvent difficiles. Ce sont pourtant ces travailleurs de l'ombre qui font tourner la machinerie du tribunal. Je tiens à rendre publiquement hommage au dévouement exemplaire de chacun d'eux et à l'engagement sans faille de leur Direction.

Madame SIMON, Directrice des services de greffe, c'est aujourd'hui avec un mélange de joie et de tristesse que j'annonce le dernier jour de votre mission verdunoise. Vous nous quittez car vous avez décidé de faire progresser la démographie française, je vous souhaite plein de bonheur à venir. Mais vous allez nous manquer. Je me félicite de notre collaboration efficace et fructueuse. Vos compétences, votre dynamisme, votre calme imperturbable et votre sang froid ont été un atout majeur pour la juridiction. Dans un contexte difficile, vous avez réussi à mener des actions qui ont considérablement amélioré l'organisation et le fonctionnement de la juridiction et surtout sa modernisation. Je vous souhaite bon vent et vous présente tous mes voeux de réussite professionnelle et personnelle.

Par ailleurs, nous entretenons avec l'ensemble des auxiliaires de Justice du ressort et spécialement avec le Barreau de la MEUSE, des relations de qualité, fondées sur la confiance réciproque et la lucidité, la capacité d'écoute et d'échange, ce qui nous permet d'oeuvrer tous ensemble dans le sens d'une justice de qualité.

Madame le procureur, je vous connais certes peu, mais je pense que nous sommes convaincus d'une même chose. Une justice efficace et proche est une justice sensible aux forces créatrices de la société civile. Nous avons la chance d'avoir à VERDUN des associations et autres intervenants civils dont l'engagement est exemplaire. Je pense notamment à l'AMSEAA, au CIDFF, à l'AEM, à l'ATM, à ALYS, à l'AJ MEDIATION et aux conciliateurs de justice.

Voici donc présentée à grands traits la juridiction à laquelle vous appartenez, juridiction dans laquelle vous allez diriger l'action publique.

Madame le procureur de la République allons devoir administrer ensemble cette juridiction et animer l'arrondissement judiciaire. Dans une juridiction de la taille de celle de VERDUN, le chef de juridiction doit être un juge/substitut, un manager, un gestionnaire et un homme de relations publiques. Son action fondée sur l'exemple donné, le courage, la faculté de mobilisation, l'engagement personnel et l'autorité morale est inspirée par le collectif de travail et le dialogue. Administrer une juridiction, c'est adapter des moyens à des choix et à des objectifs déterminés après concertation entre le siège, le parquet, les magistrats et les fonctionnaires. Administrer une juridiction, c'est être constamment à l'écoute pour faire adhérer les magistrats et les fonctionnaires à ces objectifs.

L'originalité du système judiciaire français consiste à confier la responsabilité de la direction de la juridiction à un magistrat du siège et à un magistrat du parquet. Ce bicéphalisme, cette dyarchie en lien avec la direction des services de greffe, permet de poser les jalons d'une réflexion collective.

Je peux déjà le dire, j'éprouve un très grand plaisir d'exercer avec vous la dyarchie. Nous voilà aujourd'hui au gouvernail du même bateau. J'aimerais, si vous le permettez, vous dédier une allégorie marine pour entamer le chemin que nous allons parcourir ensemble. Selon Victor HUGO, "*la mer est un espace de rigueur et de liberté*". N'en est-il pas un peu de même de notre dyarchie, qui veut que tout ce qui a trait à la gestion et à l'administration d'une juridiction soit dirigé à deux ? Elle est un espace de rigueur. Par l'écoute et le dialogue constant qu'elle impose, elle est, quant elle est bien exercée, source de mesure, d'équilibre et de sagesse. Cela ne doit pas faire oublier que la dyarchie est également un espace de liberté. Les échanges riches, loyaux et francs entre le siège et le parquet peuvent générer de la créativité et des innovations auxquelles une particule élémentaire ne songerait même pas. Je suis persuadé que la confiance réciproque qui anime déjà nos relations constituera une force de ce tribunal au service de l'intérêt général et des valeurs de la République.

Madame le procureur, vous arrivez dans un tribunal qui a des valeurs et qui défend les valeurs républicaines avec conviction. Plusieurs projets de juridiction y sont déclinés, portant notamment sur la lutte contre le racisme et toutes les formes de discriminations ou encore sur l'écologie. Lors de la dernière audience solennelle de rentrée j'ai, au nom du tribunal, rendu hommage à celles et ceux qui portent haut l'étendard de la FRANCE et celui des valeurs républicaines au péril de leur vie : gendarmes, policiers, militaires et enseignants. A cet égard, il m'est apparu important de rappeler que le sens premier de la mission de l'autorité judiciaire réside dans la préservation du pacte républicain et la défense de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Cet engagement est aujourd'hui rappelé symboliquement dans nos locaux avec l'affichage de Déclarations de 1789 dans chaque salle d'audience et une Déclaration des droits de la femme dans la salle des pas perdus. Un buste de Marianne qui nous a été offert par un Antiquaire de Plombières les Bains sera bientôt installée ici-même en salle BLUME. Je renouvelle mes remerciements à Monsieur CLESSE, professeur d'Art plastique et à Madame IREZA, greffière, de s'être chargés de la restauration du plâtre qui date du XIXème.

J'en viens maintenant, Madame le procureur, au défi qui nous attend à côté de la préparation des réformes qui se succèdent à un rythme effréné, portant notamment sur la procédure civile, la procédure pénale, la justice de proximité, le code de la justice pénale des mineurs. Ce grand défi c'est la situation immobilière du palais de justice et l'extension des locaux.

A cet égard, je me dois une nouvelle fois d'insister sur la qualité du travail réalisé par le personnel du tribunal qui oeuvre dans des conditions matérielles peu adaptées. La crise sanitaire a considérablement aggravé la situation rendant la gestion des espaces de travail et celle de la distribution des locaux extrêmement compliquée. Certains n'ont plus de bureau, d'autres le mutualisent dans des conditions difficiles. La réservation des salles d'audience est un "casse-tête" quotidien. A cela s'ajoute que les habitudes et méthodes de travail ont été bouleversées (je pense notamment au développement du travail à distance) ; cela a été très déstabilisant, dès lors que les liens professionnels et les liens conviviaux se sont distendus, voire interrompus, alors qu'il font humanité et constituent le sel de nos existences. Je dois exprimer toute ma reconnaissance à Messieurs les Chefs de Cour qui ont saisi le Garde des Sceaux de la situation. Une programmiste chargée d'une mission d'étude va prochainement venir au tribunal et il nous faudra parallèlement trouver des solutions à plus court terme pour étendre nos locaux. Je ne peux que répéter qu'il est primordial que tous soient mis en mesure de travailler en disposant d'espaces suffisants et adaptés ; que tous puissent accéder au tribunal dans des conditions dignes et sécures.

Madame le procureur, je le redis, les magistrats du siège et moi-même se réjouissent de votre nomination. Je suis certain que nous aurons un dialogue ouvert, franc et sans dogmatisme. Soyez la bienvenue parmi nous !

Madame la directrice des services de greffe je vous remercie de bien vouloir donner lecture du décret de nomination de Madame Sophie PARTOUCHE.

***

Lecture du décret par la directrice des services de greffe

***

Madame la Directrice, je vous remercie.

Le tribunal :

- donne acte à Madame la directrice des services de greffe de la lecture du décret de nomination,

- donne acte à Madame le procureur de la République de ses réquisitions,

- constate qu'il a été procédé à la présentation de Madame Sophie PARTOUCHE.

Madame le procureur de la République, au nom des magistrats du siège, je vous adresse mes plus sincères félicitations pour votre nomination et je vous invite à occuper la place qui est désormais la vôtre au tribunal judiciaire de VERDUN.

Madame le procureur, vous avez la parole.

***

Le tribunal, attentif à votre discours, vous renouvelle ses voeux de bienvenue en vous offrant sa disponibilité et sa compétence. Il se réjouit également de pouvoir partager avec les personnalités présentes un moment de convivialité.